

Dossier de presse

Avec BIMBY, la commune d'Argentré-du-Plessis et le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré innovent en offrant les conseils d'un(e) professionnel(le) de l'architecture et de l'urbanisme à chaque propriétaire

Les **15 et 16 juin** prochains à Argentré-du-Plessis, chaque propriétaire d'un terrain situé dans l'agglomération pourra bénéficier d'un entretien personnel gratuit d'une heure auprès d'un(e) professionnel(le) de l'architecture et de l'urbanisme avec l'élaboration d'une maquette 3D numérique. Intérêt ? Un regard neuf sur toutes les possibilités de transformation, de valorisation, d'amélioration de sa parcelle et des constructions qui s'y trouvent, des projets que l'on aimerait pouvoir réaliser sans savoir comment, mais aussi ceux auxquels on n'aurait pas pensé... Ce dispositif sympathique et innovant permettra également d'alimenter les réflexions des élus dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme.





VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE
D'UN BIEN À
ARGENTRÉ-DU-PLESSIS ?

Propriétaires dans l'agglomération d'Argentré-du-Plessis,
la commune vous propose

1 HEURE GRATUITE

avec un(e) **professionnel(le)**
de **l'architecture** et de **l'urbanisme**

pour réfléchir à vos projets !

Vendredi 15 juin

& Samedi 16 juin

2 jours
de 9h00
à 19h00

Projets

- Agrandir en faisant une extension
- Donner une part de mon terrain à mes enfants pour qu'ils puissent y construire leur maison
- Préparer ma maison à mes vieux jours
- Vendre une partie de ma parcelle pour financer un projet
- Construire un logement sur ma parcelle pour le mettre en location
- Réhabiliter un bâtiment existant
- Préserver la qualité de mon cadre de vie

Rendez-vous au
Centre culturel Le Plessis Sévigné,
bvd Sévigné,
Argentré-du-Plessis

Renseignements & inscriptions
auprès de la mairie, Monsieur Crosnier

☎ 02 99 96 61 27 ✉ mairie@argentre-du-plessis.fr



Pourquoi une démarche BIMBY ?

En offrant ce service inédit, la commune d'Argentré-du-Plessis, avec le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré, se donnent les moyens d'une ambition unique : dynamiser le cœur de bourg en favorisant la production et la transformation d'une offre de logements bien situés, à proximité des services, des réseaux, et de la vie de village, à l'initiative des habitants. C'est le principe de la démarche « BIMBY » (*Beauty in My Back Yard*, « De la beauté dans mon jardin »).

Près de 40 propriétaires attendus en juin...

Pour être reçus dans les meilleures conditions, les propriétaires sont invités à réserver le créneau horaire de leur choix, auprès de Monsieur CROSNIER, du service urbanisme, au 02.99.96.61.27. Ils seront accueillis le 15 et 16 juin à Argentré-du-Plessis, au Centre Culturel Sévigné, boulevard Sévigné. Chacun pourra découvrir le potentiel de richesse de son jardin, en cas de détachement et de vente, ou d'utilisation pour un investissement locatif ou d'une construction de plain-pied pour les vieux jours. Ce sera également l'occasion de réfléchir à toutes les possibilités de transformation, d'adaptation, d'extension de son logement, ou encore au retour sur le marché de biens vacants.

...dont certains sont prêts à accueillir de nouveaux voisins !

Vendre un bout de son jardin à un particulier pour qu'il puisse y bâtir sa maison c'est, tout simplement, rencontrer et choisir son nouveau voisin. C'est de cette façon que l'agglomération s'est construite avec bonheur, produisant une diversité, un charme et une architecture atypique. Et si les nouveaux habitants d'Argentré-du-Plessis étaient accueillis dans le jardin des anciens ?

Des projets de toute nature pour des propriétaires volontaires

BIMBY, c'est appuyer et accompagner les initiatives des propriétaires volontaires. Par exemple, diviser une parcelle pour en vendre une partie comme terrain à bâtir, céder un logement actuel et se construire un nouveau logement dans le jardin (pour soi, pour un proche ou louer). Le terrain détaché peut également être donné à des enfants qui souhaitent bâtir. Mais les entretiens pourront aussi être utiles à des propriétaires souhaitant transformer l'existant en adaptant, divisant ou réhabilitant un logement, en faisant une extension ou encore en remettant sur le marché un logement vacant. D'autres questions pourront être abordées avec des professionnel(le)s de l'architecture et de l'urbanisme : le financement de travaux d'adaptation ou de rénovation thermique grâce à la vente d'un bout de terrain ou la division d'une grande maison ; ou encore l'accueil d'un parent dépendant près de chez soi dans un petit logement indépendant, alternative économique et conviviale à la maison de retraite...

Une opération gagnante à tous les niveaux

Les participants obtiendront des clés pour valoriser leur patrimoine, améliorer leur confort,

une maquette virtuelle et des pistes précieuses pour faire avancer leurs projets de toute nature. Les personnes souhaitant se loger ou bâtir dans l'agglomération d'Argentré-du-Plessis pourront bénéficier de terrains bien situés. Ils pourront également mettre en valeur un patrimoine ancien en réhabilitant des logements remis sur le marché. Pour la commune, l'intérêt réside tout autant dans le service rendu à l'ensemble des propriétaires de chaque commune que dans la capacité à accueillir une population nouvelle avec une offre immobilière séduisante et diversifiée. L'opération contribue aussi à l'activité des professionnels du territoire (notaires, géomètres, architectes, maîtres d'œuvre, constructeurs, artisans du bâtiment, professionnels de l'immobilier...), tout en confortant la vie et l'identité du bourg.

Comment bénéficier de ce service gratuit ?

Il suffit de prendre rendez-vous auprès de monsieur CROSNIER, du service urbanisme d'Argentré-du-Plessis, en appelant au 02.99.96.61.27. Ce service est accessible à tous les propriétaires d'une parcelle dans l'agglomération Argentréenne. Rendez-vous pris, les propriétaires pourront réfléchir utilement avec un(e) professionnel(le) de l'architecture et de l'urbanisme durant un rendez-vous particulier d'une heure, sur la base d'une maquette en trois dimensions (3D) construite en direct. À la suite de l'entretien, ils recevront une fiche complète résumant les points de discussion, les projets envisagés et tout ce qui a été dessiné pendant l'heure.

BIMBY et le Pays de Vitré

L'opération contribue simultanément à plusieurs politiques fortes du territoire :

- Préserver les terres naturelles et agricoles (en créant une offre immobilière nouvelle sur des terrains où les propriétaires sont volontaires).
- Produire des terrains à bâtir abordables pour les jeunes (parce que des terrains détachés, hors lotissement, vendus directement par un habitant, sont moins chers).
- Améliorer les performances énergétiques des bâtiments (grâce à un travail global de valorisation du patrimoine et des conseils neutres).
- Permettre le maintien à domicile des personnes âgées (en contribuant à la création de petits logements de plain-pied bien situés ou à l'adaptation des logements existants).
- Construire dans le respect du paysage et de l'architecture locale (grâce au regard de l'architecte et à l'attention portée au voisinage).